

Participez à la 1ère édition du Salon AFRONEO, un rendez-vous incontournable pour les entrepreneurs, artisans, industriels et innovateurs d'Afrique, des Caraïbes et de la diaspora. Vous souhaitez élargir votre réseau, exposer vos produits ou services, et découvrir de nouvelles opportunités commerciales ? AFRONEO vous propose un espace de 336m² avec 22 stands au cœur des Automnales, l'événement annuel de référence à Genève, en Suisse, au célèbre centre d'exposition Palexpo.

Pendant 10 jours, dans une atmosphère festive et propice aux affaires, vous pourrez rencontrer un public diversifié composé de professionnels et de familles, tout en participant à une riche programmation d'activités, d'expositions et d'ateliers. Ne manquez pas cette occasion unique de mettre en avant votre savoir-faire et de créer des connexions durables dans un cadre international.

ENTREPRISE EXPOSANTE

Nom bannière de l'exposant : _____

Raison sociale : _____

Inscription au registre du commerce : ☐ oui ☐ non

Adresse : _____

Ville : _____ NPA : _____

Tel. entreprise : _____ Email : _____

Site internet : _____

Personne de contact (Direction) : _____ Fonction : _____

Email direct : _____ Tel. direct : _____

Responsable du stand : _____ Fonction : _____

Email direct : _____ Tel. direct : _____

Adresse de facturation : _____

Ville : _____ NPA : _____

Personne de contact : _____ Email direct : _____

PRODUITS - ACTIVITES - SERVICES

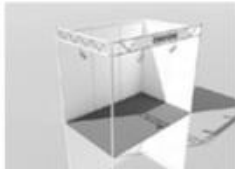
☐ Epicerie fine ☐ Tourisme ☐ Textile ☐ Bijoux ☐ Littérature

☐ Bien être ☐ Cosmétiques ☐ Mobilier ☐ Art/décoration

Vous êtes : ☐ Artisan/producteur ☐ Distributeur

Description des produits, activités et services présentés sur le stand (informations diffusées) :

DESCRIPTIF ET TARIFS

Description	Model de stand	Tarif : Durée : 10 Jours
6m², entre 1 à 3 coté ouvert, (1kW inclus *)		☐ 1'500.-
8m², entre 1 à 3 coté ouvert, (1kW inclus *)		☐ 2000.-
12m², entre 1 à 3 coté ouvert, (1kW inclus *)		☐ 3'000.-
Prestations incluses dans le stand modulaire :	• Montage et démontage du stand • Parois blanches (2,50m de hauteur) • Moquette rouge (couleur sous réserve) • Eclairage 1 spot LED 7W par 3m². 1kW d'électricité inclus. • Bandeau de stand et impression du nom de la bannière de l'exposant	
Récapitulatif :	• Prix du stand modulaire : • Frais d'inscription 350.- :	
TOTAL COMMANDE HT (TVA de 8,1% en sus)		



CONDITIONS FINANCIÈRES

- Une facture d'acompte de 50% de la commande sera envoyée dès l'inscription confirmée et à payer à réception. Le complément à verser au plus tard le 31 octobre.
- Un emplacement ne sera attribué sur le plan qu'après versement de l'acompte
- Pour les détails des conditions financières et d'annulation, se référer au Règlement des Automnales

PLAN ET COMMANDES TECHNIQUES

Dès mi octobre :

- 1) Communication du numéro de stand et du plan du salon
- 2) Ouverture des commandes techniques, telles que
 - parois et local de stockage
 - mobilier
 - cartes de parking P49 à 100;- pour 10 jours.

Pour toutes prestations technique et de devis pour le mobilier vous pouvez nous contacter.

INVITATIONS

- 25 invitations visiteurs digitales seront disponibles pour le salon avec un code promo.

ACCÈS EXPOSANTS

- Les accès exposants (format digital) seront donnés par l'équipe AFRONEO après le paiement total de la commande.

CONTACTS

- Directeur du Salon AFRONEO
- Johnson Mubarak
- T. +41 76 344 07 82
- Email : info@afroneo.com
- Site de l'exposant : <https://devenirexposant.afroneo.ch/>
- Site internet : www.afroneo.com
- Instagram : [afroneo.salon](https://www.instagram.com/afroneo.salon)



CHARTRE DES EXPOSANTS

Cette chartre est établie afin de garantir au public une expérience de qualité tant au niveau de la variété des produits et des services offerts, que des pratiques commerciales. Elle vise à renforcer la qualité, la convivialité et l'authenticité de la foire, propice à la découverte et au commerce. Elle a également pour objet de renforcer et de pérenniser la relation de confiance entre visiteurs et exposants.

Pour permettre aux exposants de bien répondre aux critères de qualité, ceci dans le respect de la branche, du visiteur, et de l'image du Salon, la Direction des Automnales et le Salon AFRONEO précisent ci-dessous divers points et critères, que tous s'engagent à respecter. Chaque exposant confirme son adhésion et son approbation à la présente chartre par sa signature.

En tant qu'exposant, je m'engage à :

- 1/ disposer d'un stand aménagé et décoré avec soin et qualité, comportant un bon éclairage et affichant la raison sociale
- 2/ respecter en tout temps les horaires d'ouverture et maintenir le stand totalement ouvert durant ceux-ci, assurer une présence permanente et active sur le stand durant toute la période de la foire et adopter un comportement favorisant la qualité de l'accueil des visiteurs
- 3/ respecter les délais de paiement des factures, payables net à réception
- 4/ proposer des prix attractifs aux visiteurs, si possible sous forme d'offres spéciales «foire», et en aucun cas excéder ceux pratiqués dans les points de vente
- 5/ avoir un comportement respectueux vis-à-vis des visiteurs et des autres exposants
- 6/ respecter les pratiques commerciales et articles de loi en vigueur sur le marché Suisse en proscrivant tout « racolage », ou toute autre méthode de vente agressive ou de nature à induire le visiteur en erreur, ou interpellation de la clientèle hors, depuis ou sur le stand
- 7/ engager du personnel formé et compétent sur le stand, avoir un responsable d'équipe qualifié présent en permanence et respecter les normes de droit Suisse en matière de droit du travail à l'égard des employés
- 8/ annoncer le personnel étranger travaillant sur le stand, pendant le montage, la manifestation et le démontage, auprès de l'Office cantonal de l'Inspection et des relations du travail (OCIRT)
- 9/ garantir la conformité du produit/service commandé par le client avec celui livré, et respecter les délais de livraison indiqués au client
- 10/ ne pas introduire de co-exposants sans inscription préalable
- 11/ respecter l'interdiction de fumer, cigarettes électroniques incluses, dans les halles
- 12/ assurer personnellement la sécurité du stand et des produits exposés, avec la possibilité entre autres de contracter une assurance contre l'endommagement, la perte et le vol.
- 13/ respecter que seul l'organisateur procède à l'attribution de l'emplacement du stand, en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits de l'exposant
- 14/ monter des parois sur les côtés fermés du stand et ne pas utiliser les parois des stands voisins ou les murs de la halle comme paroi de séparation ou de fond
- 15/ respecter les règles de droit Suisse applicables aux contrats avec les consommateurs et soumettre ces contrats à un for juridique en Suisse et au droit Suisse
- 16/ dédouaner les objets destinés à l'exposition ou à la vente, le matériel d'aménagement des stands, les prospectus, les cadeaux-réclame, etc.

Les bureaux de douane de Thônex-Vallard et de Ferney-Voltaire sont fermés le samedi et le dimanche, passage obligatoire par Bardonnex.

Par sa signature, l'exposant confirme avoir pris connaissance du Règlement des Automnales du Guide des bonnes pratiques pour les exposants (disponible sur www.automnales.ch), de la Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo (disponible sur www.palexpo.ch), et de la Charte des exposants (ci-dessus). Par sa signature sur la présente inscription, le signataire déclare disposer de pouvoirs de représentation de l'entreprise valables et suffisants.

Lieu et date

Timbre et signature de l'exposant